

Déclaration du Représentant de la République-Unie de Tanzanie

Aperçu du secteur en Tanzanie

La Tanzanie a une superficie de 947 303 Km², ce qui en fait le treizième plus vaste pays d'Afrique et le trente et unième plus vaste pays au monde. La surface terrestre couvre 94,5 millions d'hectares, dont 44 millions de terres arables. Seulement 23% des terres arables sont cultivées. Le territoire est riche en biodiversité et en ressources naturelles avec, notamment, des plans d'eau importants (environ 61 500 km²) occupant 6,5% de la surface terrestre totale.

CONTEXTE ECONOMIQUE

La Tanzanie a enregistré une forte croissance économique, qui s'est établie en moyenne à 7% sur le continent et à 6,6% à Zanzibar pendant la mise en œuvre de leurs plans de développement quinquennaux respectifs (FYDP 2011/12-2015/16 et MKUZA II 2010/11-2014/15). Elle fait donc partie des pays de l'Afrique subsaharienne les plus performants sur le plan économique. La croissance du produit intérieur brut s'est traduite par une augmentation sensible du revenu moyen par habitant, qui est passé de 1 015 USD en 2013 à 1 097 USD en 2018 (pour la partie continentale de la Tanzanie) et de 859 USD en 2013 à 1 026 USD en 2018 (pour Zanzibar). De plus, le risque de surendettement extérieur du pays est faible.

PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE

La Tanzanie étant un pays en développement, son économie est entièrement tributaire de l'agriculture. Celle-ci est donc une activité vitale s'agissant non seulement de générer des revenus mais aussi d'assurer la sécurité alimentaire. Le secteur agricole représente 30,1% du produit intérieur brut total, apporte 30% des recettes tirées de l'exportation, mobilise quelque 65,5% de la population active, fournit 65% des matières premières industrielles du pays et couvre environ 100% des besoins alimentaires nationaux. Le secteur joue un rôle non négligeable dans la lutte contre l'inflation dans la mesure où plus de 95% des besoins alimentaires du pays sont satisfaits par la production locale. Le secteur agricole recèle encore un potentiel de transformation économique.

COOPÉRATION ENTRE LA TANZANIE ET LE FIDA

Le FIDA a centré tous ses efforts sur la réduction de la pauvreté rurale, travaillant aux côtés des populations rurales pauvres des pays en développement pour éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition et améliorer la productivité, les revenus et la qualité de vie de ces populations. Le Fonds a conçu et mis en œuvre plusieurs projets dans différents environnements naturels, socioéconomiques et culturels.

Le Gouvernement de Tanzanie et le FIDA ont revu et élaboré conjointement le programme d'options stratégiques pour le pays 2016-2021 et sont convenus d'œuvrer ensemble à la transformation du secteur agricole tanzanien (cultures, élevage et pêche) en promouvant l'obtention de progrès équitables et durables en matière de croissance agricole et de réduction de la pauvreté, grâce à l'accroissement de la productivité, au développement de la commercialisation et à l'augmentation des revenus des petits exploitants agricoles au service de l'amélioration des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience en général.

CONTRIBUTIONS

Le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie se félicite de son partenariat de longue date avec le FIDA et de la détermination de ce dernier à continuer de contribuer au développement des secteurs agricole et rural au profit des petits exploitants agricoles pauvres. Depuis le cycle de financement de la Huitième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA8), la contribution annoncée par la Tanzanie s'élève à 120 000 d'USD par cycle.

Le Gouvernement se réjouit de l'allocation, d'un montant de 58,8 millions d'USD, accordée au titre du cycle de financement de la période de la Onzième reconstitution des ressources

du FIDA (2019-2021) qui privilégie la transversalisation de questions telles que le climat/l'environnement, la nutrition, l'égalité femmes-hommes et les jeunes et l'adoption d'une approche intégrée en la matière. Il convient de signaler que ces thèmes transversaux sont harmonisés avec les priorités du Gouvernement dans la première phase du Programme de développement du secteur agricole et dûment pris en compte dans la conception du nouveau programme relatif au développement des secteurs halieutique, aquacole et semencier. À l'appui d'un développement inclusif et durable de l'économie tanzanienne, il faut souligner que le Gouvernement tanzanien et le FIDA collaborent pour cibler systématiquement les jeunes, hommes et femmes, lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouvelles perspectives en milieu rural, et qu'ils promeuvent des approches novatrices en matière d'atténuation des effets du changement climatique, lesquels frappent de plein fouet les populations les plus pauvres.

APPUI DU FIDA EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

ANCIENS PROJETS

Depuis 1978, le FIDA a appuyé 14 programmes/projets agricoles dans le pays, au profit de quelque 3,4 millions de ménages. Un appui remarquable a notamment été apporté dans le cadre

- i) du Programme de développement du secteur agricole (phase I: 2006-2013);
- ii) du Programme d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises en milieu rural (2007-2014).

PROJETS EN COURS

- i) Le Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale (2011-2018) qui a été prolongé jusqu'en mars 2020. Le projet mobilise un montant total de 177 617 454 USD (170 461 491 USD plus 7 155 963 USD de financement du Fonds pour l'environnement mondial en faveur du projet) avec 90 595 963 USD au titre du cofinancement du FIDA;
- ii) Inverser la tendance à la dégradation des terres et renforcer la sécurité alimentaire dans les écosystèmes dégradés des zones semi-du centre de la Tanzanie (2017-2022) - don du Fonds pour l'environnement mondial d'un montant de 7 156 000 USD.

RÉSERVE DE PROJETS

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE- PHASE II (PARTIE CONTINENTALE) ET ZANZIBAR:

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS HALIEUTIQUE, AQUACOLE ET SEMENCIER

La Tanzanie dirige actuellement la mise sur pied de la deuxième phase du Programme de développement du secteur agricole, qui est articulée autour de quatre composantes (**gestion durable de l'utilisation des ressources en eau et en terre; amélioration de la productivité agricole; commercialisation agricole et création de valeur ajoutée et renforcement des moteurs sectoriels**) et concerne les filières dans les secteurs de la production végétale, de l'élevage et de la pêche. Le FIDA fait partie des partenaires du développement déterminés à continuer d'appuyer le secteur agricole tanzanien dans le cadre de la deuxième phase du Programme de développement du secteur agricole dont la mise en œuvre a débuté en 2018/19. Le FIDA s'est engagé à apporter son appui sous la forme du Programme de développement des secteurs halieutique, aquacole et semencier.

Le portefeuille de FIDA11 comprend, à l'appui de la deuxième phase du Programme de développement du secteur agricole, le Programme de développement des secteurs halieutique aquacole et semencier, nouvellement conçu. Le Gouvernement tanzanien se félicite de l'allocation de ressources au titre de FIDA 11, dont le montant s'élève à

58,8 millions d'USD. Le Gouvernement et le FIDA s'emploient à mettre la dernière main à la note conceptuelle relative au Programme de développement des secteurs halieutique aquacole et semencier. Ils collaboreront pour achever la conception du programme et notamment mener à bien la mission de conception, prévue pour février-mars 2020. Selon les échéances convenues pour l'élaboration du programme, le document de conception final devrait être présenté au Conseil d'administration en septembre 2020.

LIEN AVEC LE THÈME DE LA QUARANTE-TROISIÈME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA: "INVESTIR DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES POUR ÉLIMINER LA FAIM D'ICI A 2030"

À l'instar d'autres pays en développement, la Tanzanie a atteint certains des objectifs fixés pour aujourd'hui dans les stratégies nationales de croissance et de réduction de la pauvreté (MKUKUTA et MKUZA), la stratégie de développement agricole et le Programme de développement du secteur agricole, avec la contribution du FIDA. Le Gouvernement tanzanien demeure profondément attaché à l'action menée par le FIDA dans le cadre de son portefeuille notamment au titre de FIDA11 qui prévoit un appui en faveur du Programme de développement des secteurs halieutique, aquacole et semencier, lequel contribue à la deuxième phase du Programme de développement du secteur agricole. Le programme est structuré en deux composantes relatives, l'une à l'amélioration de la production et à l'accès et à l'utilisation de semences de qualité et l'autre à l'appui de filières halieutique et aquacole compétitives, plus une troisième composante ayant trait à la coordination et à la gestion du programme. La gestion durable des ressources naturelles, notamment les terres, les bassins versants et les forêts, contribueront à l'atténuation des effets néfastes du changement climatique. La Tanzanie dispose de vastes étendues aquatiques, qu'il s'agisse de l'océan, de lacs, de fleuves ou de rivières et est déterminée à promouvoir l'irrigation partout où elle est possible. Cependant, la disponibilité des ressources nécessaires à l'utilisation intégrale des 2,4 millions d'hectares de terres irrigables à fort potentiel constitue une véritable gageure. Ces initiatives permettront de concrétiser le thème de la session: Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim d'ici à 2030.

Nous espérons sincèrement que le FIDA ne mettra pas fin aux relations qu'il entretient avec les pays pauvres pour veiller à ce que l'investissement dans les systèmes alimentaires durables permettent effectivement d'éradiquer la faim d'ici à 2030. Le Gouvernement tanzanien se réjouira d'une approbation rapide du Programme de développement des secteurs halieutique, aquacole et semencier par le FIDA, qui l'aidera à atteindre ses objectifs, à savoir, éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition, accroître la productivité et les revenus et améliorer la qualité de vie des populations rurales. Comme toujours, nous sommes fidèles à l'approche du FIDA consistant à associer les petits producteurs agricoles au processus d'atténuation et nous invitons le Fonds à continuer de soutenir les initiatives d'atténuation non seulement au profit de la Tanzanie mais aussi de tous les pays pauvres ailleurs dans le monde.